

AU CONGRÈS SOCIALISTE DE NANTES

M. Estier expose les thèses de la majorité et M. Guidoni celles du CERES

Au cours de la séance de vendredi matin, après le rapport de M. Mauroy, M. Michel Charzat, membre du bureau exécutif et animateur du CERES, explique pourquoi la minorité vote le quitus à la direction (nos dernières éditions du 18 juin).

« Notre approbation, déclare-t-il, est globale, mais ni totale ni inconditionnelle. Nous regrettons certaines pratiques internes. » M. Charzat fait allusion alors à des dissolutions de sections et de fédérations, notamment à l'occasion des dernières élections municipales.

Il ajoute : « Parce que nous avons su dire non, au cours des deux dernières années, nous pouvons dire oui aujourd'hui sans contrainte. On ne fera pas l'unité du parti dans l'humiliation des uns et la force triomphante des autres. Notre acte est un acte de raison et d'espérance dans notre capacité de dépasser les divergences. »

M. Raymond Ghienne, de la fédération du Nord, estime nécessaire de développer les groupes socialistes d'entreprise et les sections d'entreprise. Il déclare que « la gauche au pouvoir devra décider la reconnaissance effective des sections politiques d'entreprise avec le droit de réunion ».

M. Jean Rous, membre du comité directeur, dénonce les méthodes de la direction du parti dans la discussion de la ligne politique et de la désignation des membres du comité directeur.

Il poursuit : « La majorité est traversée de courants qui sont en réalité des sous-marins, puisqu'ils ne se présentent pas aux votes des sections. »

MM. Feight (Hérault), Sutra, membre de la commission nationale agricole, et Guillauneuf (Puy-de-Dôme) interviennent ensuite.

Le congrès continue, vendredi 17 juin dans l'après-midi, la discussion du rapport d'activité présenté le matin par M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, chargé de la coordination.

M. Gaspin (Ardèche) se prononce pour la mise en place de structures préparant un véritable contrôle des travailleurs sur l'activité économique.

Mme Marie-Christine Auduc (Oise) déclare que de nombreux cadres qui ont accepté des responsabilités municipales ne sont plus en mesure d'assurer l'encadrement et la formation des nouveaux militants. « Dans notre département, dit-elle, une bonne partie de la commission exécutive est absorbée par des tâches municipales. » Aussi insiste-t-elle sur la nécessité d'un effort de formation des militants ; elle demande, pour cela, la création de centres de formation régionaux et la diffusion de dossiers sur les questions d'actualité.

M. Roger Fajardie, membre du secrétariat national, chargé des élections, justifie les conditions dans lesquelles le parti socialiste a mené, avec ses partenaires de l'union de la gauche, les négociations en vue de l'établissement de listes communes pour les élections municipales. Répondant à M. Feight, qui avait critiqué dans la matinée la position des instances dirigeantes du parti pour la préparation d'une liste à Bé-

ziers, M. Fajardie déclare : « Rien ne justifiait que l'on s'opposât à ce que le camarade Balmigère, député communiste, menât la liste. La victoire est là pour montrer que nous avons raison. »

M. Gérard Delfau, délégué national chargé de la formation, définit les principes de cette dernière : « Nous ne voulons pas d'une formation basiste, mais nous ne voulons pas non plus d'une formation de cadres qui ait pour objet de « sélectionner » les futurs dirigeants du parti. La formation doit s'inscrire dans une perspective autogestionnaire. Elle doit être décentralisée. »

Il annonce que les fédérations et les sections du parti devront organiser des réunions sur le thème : « Qu'est-ce qu'être socialiste aujourd'hui ? » Il indique qu'un effort particulier sera fait pour la formation des militants d'entreprises.

Répondant aux diverses inter-

ventions, M. Mauroy s'attarde en particulier sur celle de M. Ghienne, militant de la fédération du Nord, qui avait attiré l'attention du congrès sur la nécessité d'intensifier le travail des sections d'entreprises. « Les voix ouvrières se partagent dans la proportion d'un tiers pour le P.S., un tiers pour le P.C., un tiers pour la droite », déclare le maire de Lille. « Il y a donc un tiers des voix ouvrières que nous devons aller chercher par priorité pour les ramener à la fidélité au front de classes. » M. Mauroy insiste également sur la nécessité d'assurer aux travailleurs une plus grande représentation au sein du parti. « On devrait faire un peu moins de théorie sur ce sujet et faire en sorte que les ouvriers soient un peu plus représentés aux niveaux local, fédéral et national ».

M. Mauroy aborde ensuite le problème du droit de tendances dans le parti. « Il est injuste, déclare-t-il, de traiter le problème de la cooptation pour le comité directeur comme on l'a fait au sein du courant 2. Le courant 1 a rempli sa mission, qui était de rassembler les militants socialistes. » « La synthèse la plus difficile, poursuit-il, c'est peut-être, comme le disait Jaurès, la synthèse des tempéraments. » Le député du Nord estime qu'aujourd'hui « la phase de construction du parti est terminée ». Aussi se prononce-t-il pour que « la parole soit rendue aux militants et aux sections dans la désignation des responsables ». « Il appartiendra, poursuit-il, aux délégués des sections de désigner la commission exécutive fédérale et aux délégués de ces commissions de désigner les membres du comité directeur. »

« Le problème des tendances n'est pas un problème de fonctionnement, déclare M. Mauroy, mais bien un problème politique qu'il faudra approfondir. » Mais il estime que le quitus quasi unanime donné à la direction du parti manifeste l'unité des militants et leur approbation du travail accompli depuis le congrès de Pau.

Mis aux voix à main levée, le rapport d'activité est en effet adopté à l'unanimité moins cinq abstentions. Le congrès passe alors à l'exposé des deux motions nationales d'orientation et au vote indicatif sur ces motions.

M. ESTIER (majorité) : l'accord doit se faire sur une base politique

Présentant la motion numéro un, qui est celle de la direction du parti, M. Estier souligne que « les trois quarts des militants, lors des congrès fédéraux, ont donné leurs suffrages à cette motion ». « Ce texte, ajoute-t-il, contient des propositions qui constituent les éléments de la réponse à la question posée à l'ouverture de ce congrès : y aura-t-il ou non synthèse ? »

M. Estier présente quatre remarques préliminaires :

1) Il rappelle les trois orientations fondamentales du P.S. :

l'union de la gauche, le front de classes, l'autogestion ;

2) « La majorité du parti, dit-il, est faite de divers courants (qui) se sont entendus pour présenter solidement cette motion et sont donc tous engagés par les propositions qu'elle contient » ;

3) M. Estier affirme que ce congrès est vraisemblablement le dernier avant l'arrivée au pouvoir du parti socialiste ;

4) « En votant pour la motion un, la majorité des militants a, du même coup, approuvé l'action de la direction sortante ».

M. Estier en vient alors au contenu du texte de la majorité. Il indique qu'il porte sur « l'ensemble des questions qui préoccupent les Français, et sur lesquelles ce congrès doit se prononcer. C'est sur l'ensemble de ces questions que doit porter un accord entre nous tous, un accord réel, condition évidente d'une éventuelle synthèse. » M. Estier énumère alors les problèmes sur lesquels l'accord doit être réalisé : ceux du parti lui-même (information, formation, action dans les entreprises parmi les femmes et parmi les jeunes) ; ceux, d'autre part, de la période de transition, après l'arrivée au pouvoir de l'union de la gauche : « Faire un parti uni pour la transition, dit-il, c'est aussi, et bien entendu, renforcer son unité. Contrairement à ce qu'on affirmé à plusieurs reprises nos camarades du courant deux nous ne posons pas ce problème en termes disciplinaires. » M. Estier souligne qu'un accord éventuel doit se faire sur « une base politique » et énumère alors les points qui lui semblent être actuellement cause de divergences : « Sommes-nous d'accord, camarades, déclare-t-il, sur la conception des relations entre les partis qui constituent l'union de la gauche et sur les conditions de la préservation de l'identité de notre parti au sein de cette union ? »

M. Estier interroge aussi les membres de la minorité sur leur conception « du nombre des nationalisations et de leur contenu », ainsi que sur « le rôle respectif de la planification démocratique, dont la nationalisation d'un certain nombre de secteurs-clés et de l'ensemble du système bancaire est évidemment l'un des éléments décisifs, et le marché que nous n'envisageons, dit-il, ni de supprimer ni d'ériger en moteur déterminant de l'économie ». Il cite également comme point de désaccord l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

« Sur toutes ces questions que je viens d'évoquer, comme sur celles qui touchent au fonctionnement du parti, poursuit-il, la motion 1 contient des propositions précises. Ces propositions, je le répète, ont été approuvées par les trois quarts des militants. C'est donc tout à fait logiquement à partir d'elles que doit s'engager le débat. »

M. GUIDONI (CERES) : définir les convergences

M. GUIDONI, conseiller de Paris et l'un des dirigeants du CERES, qui présente la motion du courant 2, remarque d'abord qu'au congrès d'Epinay huit mo-

tions étaient en présence. « A Grenoble, poursuit-il, il y en avait six ; à Pau, quatre. Aujourd'hui, il y en a deux : c'est, dirai-je, de bon augure. »

« Un certain nombre de clarifications doivent être faites en commun », souligne M. Guidoni qui cite en premier lieu le domaine économique et celui des perspectives à court terme : les nationalisations, mais aussi « l'environnement international de la gauche au pouvoir ». Sur ce point, il précise : « Personne n'a jamais nourri l'illusion de voir le rêve socialiste se réaliser à l'intérieur de frontières verrouillées ».

Il aborde ensuite le problème du fonctionnement du parti, en notant que cette question n'a pas été soulevée par la minorité mais bien par la direction actuelle. « Que le parti soit capable d'assurer dans ses locaux, dans sa presse et avec ses moyens une véritable démocratie : nous ne demandons rien d'autre. Il faut que les différentes sensibilités puissent s'exprimer d'une façon autonome ainsi que nous l'observons si bien pour l'une d'elles dans la motion 1. » M. Guidoni indique qu'un certain nombre de motions de synthèse adoptées dans des congrès fédéraux comme celui du Nord « montrent la voie dans laquelle on peut aller ».

Il s'étonne de ce que le problème du rôle du parti dans la période de transition « dont on avait tant

dit lors de la convention sur l'autogestion qu'il était difficile de mériterait peut-être un congrès extraordinaire » ne fasse l'objet que de « quelques lignes » dans la motion du courant 1.

« Je crois sincèrement qu'aucun de ces problèmes n'est tel qu'il ne puisse être résolu par une discussion confiante et un dialogue loyal », poursuit M. Guidoni qui s'étonne des propos de M. Mauroy, et affirme : « Nous ne sommes pas là pour approfondir les divergences. Nous sommes là, au contraire, pour définir les convergences. Nous sommes là pour savoir si nous pourrions atteindre à un stade supérieur de l'unité du parti. Voilà qui fixe bien le cadre et les limites de notre discussion mais aussi son importance. »

Le vote indicatif sur les deux motions donne les résultats suivants : sur cinq mille neuf cent quatorze mandats, quatre mille quatre cent quarante et un (75,09 %) se sont portés sur la motion 1, mille quatre cent dix-neuf (23,99 %) sur la motion 2. On compte cinquante et un mandats pour l'abstention et trois pour le refus de vote. Par rapport aux suffrages exprimés, le texte des amis de M. Mitterrand remporte donc 75,48 % des voix, celui des amis de M. Chevènement 24,21 % des voix.

PATRICK JARREAU.

Le retour de la minorité à la direction n'est pas encore acquis

(Suite de la première page.)

M. Guidoni n'a pas nié l'existence de désaccords sur ces sujets mais, pour le CERES, dont il est l'un des animateurs, il y a là matière à débat et à une réflexion qui ne pourrait aller dans un seul sens, sans risquer de s'appauvrir. L'essentiel pour les dirigeants du courant 2 est que les convergences auxquelles le parti a dû jusqu'ici sa progression permettent à présent l'expression de sa diversité. Deux conceptions de l'unité socialiste sont donc en présence : celle de la direction, soucieuse de cohésion et d'efficacité, et celle de la minorité, qui souhaite que le parti soit capable, par un débat constant, de dépasser ses acquis.

Bien que membre du secrétariat national, M. Jospin, lors de la réunion du courant 1, a semblé souhaiter un tel débat puisqu'il a demandé que le congrès se poursuive sans que le souci de la synthèse empêche les uns et les autres d'exposer librement leurs thèses.

Les délégués majoritaires ont paru, au cours de cette réunion, plus désireux que leurs dirigeants de parvenir à une motion unique et de voir les animateurs du CERES revenir au secrétariat national.

Les représentants des deux tendances, réunis séparément en fin d'après-midi, étaient, les uns et les autres, divisés sur les conditions et les conséquences

d'un accord. Dans la majorité, M. Defferre, dont la fédération ne compte que 2 % de partisans du CERES, plaide pour la synthèse dont M. Mauroy soulignait qu'elle devrait s'accompagner d'un plus strict respect de la discipline. La tendance dominante semblait être celle qu'exprimaient MM. Colliard et Hernu, membres du comité directeur, et M. Berégovoy, membre du secrétariat national, qui estimaient qu'un accord politique n'entraînerait pas nécessairement l'entrée des dirigeants de la minorité au secrétariat. Ainsi, à Grenoble, en 1973, les partisans de M. Jean Poperen avaient voté avec la majorité sans entrer aussitôt dans les principales instances dirigeantes du parti.

Les délégués de la minorité étaient également divisés sur la nécessité d'un accord. Beaucoup déclaraient qu'il ne devrait pas reposer sur un abandon des positions du CERES. Ceux qui pensent que le parti connaît une « dérive social-démocrate » jugent préférable d'y maintenir une opposition qui puisse en limiter l'ampleur.

En terme de rapports de forces, le problème est simple : l'entrée de la majorité dans les instances dirigeantes de la quinzaine de fédérations que contrôle le CERES vaut-elle d'ouvrir à celui-ci les quatre-vingts autres ?

T. P. et P. J.